



Aurelien Masala <aurelien.masala@dune-energie.fr>

Demande d'autorisation de collecte de données auprès d'ENEDIS

2 messages

Aurelien Masala <aurelien.masala@dune-energie.fr>

27 octobre 2023 à 10:14

À : aurelie.soulans@sivom-haut-comminges.fr

Bonjour Madame PRAZERES,

En application du code de l'énergie et en vue de la préparation d'offres de fourniture d'électricité par nos fournisseurs partenaires, merci de me confirmer **votre autorisation pour accéder auprès du gestionnaire de réseau ENEDIS aux données techniques** (consommation annuelle de référence, courbe de charge, etc...) associées au(x) PDL : 23317510812382 / 23317366064797

Relatif au SIREN : 243100328

Pour cela, il vous suffit de m'adresser en réponse à ce mail la mention **"BON POUR ACCORD"**. Cette autorisation restera en vigueur pour une durée de douze mois conformément à la loi française.

Dans l'attente de votre retour, je vous présente mes salutations distinguées.

Cordialement,

--

**Aurélien MASALA**
Consultant en énergies

aurelien.masala@dune-energie.fr

07 57 90 40 34

www.dune-energie.fr



Aurélié SOULANS <aurelie.SOULANS@sivom-haut-comminges.fr>

31 octobre 2023 à 10:02

À : Aurelien Masala <aurelien.masala@dune-energie.fr>

BON POUR ACCORD

Françoise PRAZERES

SERVICE COMPTABILITE

SIVOM DU HAUT-COMMINGES

17 avenue de Luchon

31210 GOURDAN-POLIGNAN

Tél : 05 61 94 79 44

De : Aurelien Masala <aurelien.masala@dune-energie.fr>
Envoyé : vendredi 27 octobre 2023 10:14
À : Aurélie SOULANS <aurelie.SOULANS@sivom-haut-comminges.fr>
Objet : Demande d'autorisation de collecte de données auprès d'ENEDIS

Bonjour Madame PRAZERES,

En application du code de l'énergie et en vue de la préparation d'offres de fourniture d'électricité par nos fournisseurs partenaires, merci de me confirmer **votre autorisation pour accéder auprès du gestionnaire de réseau ENEDIS aux données techniques** (consommation annuelle de référence, courbe de charge, etc...) associées au(x) PDL : 23317510812382 / 23317366064797

Relatif au SIREN : 243100328

Pour cela, il vous suffit de m'adresser en réponse à ce mail la mention "**BON POUR ACCORD**". Cette autorisation restera en vigueur pour une durée de douze mois conformément à la loi française.

Dans l'attente de votre retour, je vous présente mes salutations distinguées.

Cordialement,

--

Aurélien MASALA

Consultant en énergies

aurelien.masala@dune-energie.fr

07 57 90 40 34

www.dune-energie.fr